



Suresnes, le 03 aout 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016

Les actionnaires de la société FROMAGERIES BEL sont invités à participer à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** qui se tiendra le :

Vendredi 16 septembre 2016 à 14 heures 30

Au siège social de la Société au 2 allée de Longchamp – 92150 SURESNES.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions et les modalités de participation et de vote à cette assemblée, sera publié au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) le mercredi 10 aout 2016 et sera consultable sur les sites internet de la société (www.groupe-bel.com) et du BALO (www.journal-officiel.gouv.fr).

Les informations visées aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce seront envoyées aux actionnaires nominatifs et aux actionnaires au porteur fournissant une attestation d'inscription en compte qui en ont fait la demande dans les délais prévus par la loi.

Les documents préparatoires à l'assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société (www.groupe-bel.com) au plus tard à compter du vingt et unième jour précédant l'assemblée.

Il est précisé que le texte intégral des documents relatifs à cette assemblée, conformément à la réglementation, ainsi que les projets de résolution présentés, le cas échéant, par les actionnaires seront consultables au siège social et disponibles sur le site internet de la Société (www.groupe-bel.com).

Fromageries Bel

Société anonyme au capital de 10 308 502,50 €
2 allée de Longchamp – 92150 SURESNES
SIREN 542 088 067 RCS Nanterre
<http://www.groupe-bel.com>